



# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES MONDES VIRTUELS DE LAVAL VIRTUAL

*Entrée en vigueur le 22 septembre 2020*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>2. PREREQUIS</b>	<b>3</b>
<b>3. DEFINITIONS</b>	<b>4</b>
<b>4. OBJET</b>	<b>4</b>
<b>5. OPPOSABILITE</b>	<b>4</b>
<b>6. DUREE</b>	<b>5</b>
<b>7. DESCRIPTION DES SERVICES DE LA PLATEFORME VIRTUELLE</b>	<b>5</b>
<b>8. ACCES ET UTILISATION A UN MONDE VIRTUEL</b>	<b>5</b>
8.1 Inscription à un monde virtuel	5
8.2 Accès à un monde virtuel	6
8.3 Compatibilité	6
8.4 Hébergement	6
<b>9. PUBLICITE ET PROMOTION SUR LE SITE</b>	<b>6</b>
<b>10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b>	<b>6</b>
<b>11. SECURITE ET DISPONIBILITE</b>	<b>8</b>
<b>12. PROPRIETE INTELLECTUELLE</b>	<b>8</b>
<b>13. OBLIGATIONS DES UTILISATEURS</b>	<b>9</b>
<b>14. RESPONSABILITE</b>	<b>10</b>
14.1 Responsabilité de l'utilisateur	10
14.2 Responsabilité de Laval Virtual	10
<b>15. SUSPENSION ET EXCLUSION</b>	<b>11</b>
<b>16. DIVERS</b>	<b>11</b>
16.1 Titres	11
16.2 Nullité	11
16.3 Questions	11
<b>17. LOI APPLICABLE</b>	<b>12</b>
<b>18. CONCILIATION</b>	<b>12</b>
<b>19. JURIDICTION COMPETENTE</b>	<b>12</b>
<b>20. LISTE DES ANNEXES</b>	<b>12</b>

---

## 1. Préambule

L'association Laval Virtual, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé au Laval Virtual Center, rue Marie Curie, 53810 Change (ci-après « Laval Virtual »), œuvre pour faire rayonner la réalité virtuelle et augmentée à travers l'organisation d'évènements et la fourniture de services.

Dans ce cadre, elle propose sur devis et à toute organisation tierce, située en France, en Europe ou dans le reste du monde, l'usage de mondes immersifs dénommés ci-après « les mondes virtuels » leur permettant d'organiser leurs évènements professionnels en réalité virtuelle (ci-après les « évènements »).

L'utilisateur qui souhaite participer à un évènement doit utiliser les mondes virtuels.

Tout utilisateur est ainsi supposé avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation de ces mondes virtuels.

Il est tenu à chaque visite de prendre connaissance d'éventuelles évolutions de ces dernières.

Elles ont vocation à constituer la règle que doit respecter tout utilisateur se rendant sur les mondes virtuels.

---

## 2. Prérequis

Les utilisateurs peuvent utiliser des services qui leur sont proposés sur les mondes virtuels sous réserve de respecter les prérequis suivants :

- Être une personne physique inscrite à un évènement ;
- Disposer de la capacité juridique leur permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales ;
- Disposer d'un équipement informatique adapté pour accéder aux mondes virtuels ;
- Disposer d'une adresse de courrier électronique valable ;
- Accepter les présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisateur, en acceptant les conditions générales d'utilisation, déclare :

- Avoir bien pris conscience que les services sont fournis à distance ;
- Avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles fonctionne les mondes virtuels ;
- Disposer de toutes les compétences techniques nécessaires pour accéder et utiliser ces mondes virtuels dans des conditions optimales ;
- S'être assuré du respect des prérequis techniques nécessaires.

L'utilisateur ne disposant pas d'identifiant et de mot de passe s'interdit tout accès aux mondes virtuels et s'engage à ne pas s'introduire ou tenter de s'introduire dans ces mondes virtuels.

Un tel accès sera considéré comme un accès frauduleux au sens des dispositions du Code pénal.

Si l'utilisateur ne disposant pas d'identifiant et de mot passe pour accéder aux mondes virtuels entrain dans l'un d'eux, sans droit, par inadvertance, il s'engage à en informer l'éditeur du site par courrier électronique à l'adresse suivante : [virtualevents@laval-virtual.org](mailto:virtualevents@laval-virtual.org). L'internaute s'engage à considérer que toutes les données dont il aura eu connaissance à l'occasion d'un tel accès à l'espace personnel sont des données confidentielles et s'engage, en conséquence, à ne pas les divulguer.

---

### **3. Définitions**

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- « conditions générales d'utilisation » : désigne le présent contrat et ses annexes ;
  - « mondes virtuels » : désigne un monde immersif de Laval Virtual, en ce compris la solution logicielle, mis à disposition par Laval Virtual aux utilisateurs ;
  - « services » : fonctionnalités proposées par les mondes virtuels aux utilisateurs, telle que, notamment, l'accès aux différents espaces.
  - « utilisateur » : toute personne respectant les prérequis et bénéficiant d'un droit d'accès aux mondes virtuels et d'un droit d'utilisation de ses services.
- 

### **4. Objet**

Les présentes ont pour objet de fixer les conditions d'utilisation des mondes virtuels proposés par Laval Virtual aux utilisateurs afin de participer aux évènements.

---

### **5. Opposabilité**

Les utilisateurs peuvent utiliser les mondes virtuels et leurs services sous réserve de l'acceptation préalable des présentes conditions générales d'utilisation.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables à l'utilisateur dès leur acceptation par ce dernier lors sa première connexion à l'un des mondes virtuels.

Laval Virtual se réserve le droit d'apporter aux présentes conditions générales d'utilisation toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles.

Les présentes conditions d'utilisation sont opposables pendant toute la durée d'utilisation des mondes virtuels et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les présentes.

Toute utilisation d'un monde virtuel par l'utilisateur après les modifications des conditions générales d'utilisation vaut acceptation par ce dernier des nouvelles conditions générales.

---

## **6. Durée**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont applicables à l'utilisateur et ce, pendant toute la durée d'utilisation d'un monde virtuel et ce jusqu'à la fin de l'évènement auquel il participait sur le monde virtuel ou sa désinscription de la plateforme virtuelle.

---

## **7. Description des services de la plateforme virtuelle**

La plateforme virtuelle est un espace virtuel conçu pour accueillir, dans des conditions proches de la réalité, les utilisateurs participants à des événements.

Elle permet ainsi aux utilisateurs d'accéder et de se déplacer dans plusieurs espaces virtuels et notamment dans les espaces suivants :

- Le campus ;
- L'auditorium ;
- Les meeting rooms;
- Le main hall ;
- La classroom ;
- La boardroom.

Ces services sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités liées à la technique et à la réglementation applicable ou au libre choix de Laval Virtual. Laval Virtual se réserve le droit, à tout moment, de modifier de manière substantielle ou d'interrompre, momentanément, sporadiquement ou définitivement l'accès à un monde virtuel ou les services proposés ou toute partie de ceux-ci avec ou sans avertissement préalable et sans que cela puisse diminuer ou dégrader les droits des utilisateurs.

---

## **8. Accès et utilisation à un monde virtuel**

### **8.1 Inscription à un monde virtuel**

L'inscription à un monde virtuel se fait par la création d'un compte personnel en remplissant les champs obligatoires informations dans le formulaire d'inscription s'affichant au démarrage.

La validation du compte personnel est formalisée par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse électronique renseignée par l'utilisateur dans le formulaire d'inscription.

Le renseignement des informations requises dans le formulaire et la validation du compte personnel sont indispensables pour permettre l'accès au monde virtuel et la fourniture des services. Dans l'hypothèse où les informations transmises par l'utilisateur se révéleraient fausses, incomplètes ou obsolètes, Laval Virtual se réserve le droit de procéder à la fermeture du compte personnel de l'utilisateur et de lui refuser l'accès aux services, sans préavis et sans que cela ne lui ouvre un quelconque droit à indemnité.

## **8.2 Accès à un monde virtuel**

L'utilisateur dispose d'un identifiant et d'un mot de passe pour accéder au monde virtuel.

Les mots de passe sont strictement personnels et confidentiels.

L'utilisateur est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe et des autres données confidentielles associées. Il s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité.

Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer de manière irréfutable une utilisation du monde virtuel et des services par l'utilisateur.

L'utilisateur s'engage à notifier à Laval Virtual sans délai tous vols de son mot de passe. Cette notification devra être adressée par mail à l'adresse [virtualevents@laval-virtual.org](mailto:virtualevents@laval-virtual.org).

## **8.3 Compatibilité**

Avant toute utilisation d'un monde virtuel et de ses services, l'utilisateur est invité à vérifier la compatibilité de son matériel. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement.

Les exigences techniques applicables pour accéder à un monde virtuel et à ses services sont énoncées dans le tableau des spécificités techniques PC ou MAC fourni en annexe « Informations techniques – Laval Virtual Worlds ».

## **8.4 Hébergement**

Les services en ligne des mondes virtuels sont hébergés sur les serveurs de la société Xp World Technologies, VirBELA présentant des niveaux de garantie et de sécurité les plus élevés.

---

## **9. Publicité et promotion sur le site**

Laval Virtual se réserve la possibilité de diffuser, à titre gracieux ou payant, des messages publicitaires ou promotionnels sur son site.

---

## **10. Données à caractère personnel**

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Laval Virtual respectent les obligations relatives à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et libertés » en vigueur, au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel du 27 avril 2016, ainsi qu'à toutes autres réglementations en matière de protection des données à caractère personnel.

Laval Virtual traite les catégories de données personnelles suivantes des utilisateurs en qualité de responsable de traitement : données d'identification de compte, données liées à l'activité sur le compte, et ce, pour la finalité de création, gestion et le suivi du compte utilisateur, fonctionnement de la plateforme virtuelle.

L'inscription à un monde virtuel nécessite la communication par l'utilisateur de données à caractère personnel. L'utilisateur peut à tout moment modifier ses données personnelles sur l'onglet « profil ».

L'utilisateur est informé sur le formulaire d'inscription au monde virtuel, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque (\*). À défaut de renseignement des informations ayant un caractère obligatoire, l'inscription au monde virtuel ne pourra pas être finalisée.

Les données à caractère personnel collectées sont hébergées sur des serveurs en France et ne feront pas l'objet de transferts de données à caractère personnel à destination des États non membres de la Communauté européenne ou feront l'objet de transferts de données à caractère personnel à destination des États non membres de la Communauté européenne assurant un niveau de protection et de sécurité des données personnelles équivalent à celui proposé au sein de l'Union européenne.

Les données personnelles sont conservées tant que l'utilisateur peut accéder au monde virtuel, l'utilise et que son compte personnel n'a pas été supprimé par lui-même ou par Laval Virtual, augmentée des délais de prescriptions et de conservation obligatoire.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification d'effacement, de portabilité et d'opposition des données à caractère personnel le concernant.

Les personnes concernées peuvent également donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données après leur décès. Une personne peut être désignée pour exécuter ces directives et elle aura alors qualité, lorsque la personne est décédée, pour prendre connaissance des directives et demander leur mise en œuvre aux responsables de traitement concernés. Lorsqu'il s'agit de directives particulières, elles peuvent également être confiées aux responsables de traitement en cas de décès.

Pour exercer ses droits, l'utilisateur doit adresser un courrier à Laval Virtual à l'adresse postale suivante : Rue Marie Curie – 53 810 CHANGE - France

Par l'adresse électronique suivante : [virtualevents@laval-virtual.org](mailto:virtualevents@laval-virtual.org)

Par ailleurs, les utilisateurs disposent d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

---

## **11. Sécurité et disponibilité**

Un monde virtuel est un système de traitement automatisé de données. Tout accès frauduleux à ce dernier est interdit et sanctionné pénalement.

Laval Virtual met en œuvre les moyens nécessaires pour que les services des mondes virtuels soient accessibles pendant la durée du contrat définie avec le client. Laval Virtual fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser ces mondes eu égard à la complexité de l'internet. Il ne saurait assurer accessibilité ou une disponibilité absolue et permanente.

Laval Virtual ne saurait être tenu responsable d'une quelconque indisponibilité des services si celle-ci est due à des facteurs extérieurs notamment, des raisons techniques, l'encombrement du réseau, une mauvaise utilisation des services, une défaillance des fournisseurs d'accès à Internet. De même, Laval Virtual ne saurait être tenu responsable des dommages causés au système d'exploitation et aux fonctionnalités des matériels utilisés du fait des interruptions ou des perturbations des services.

L'utilisateur déclare accepter les caractéristiques et limites de l'internet.

Il reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau de l'internet, et en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.

L'utilisateur se doit d'informer Laval Virtual de toute défaillance du monde virtuel utilisé.

L'utilisateur a conscience que les données circulant sur l'internet ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels.

L'utilisateur accepte de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus sur le réseau de l'internet.

---

## **12. Propriété intellectuelle**

Le contenu des mondes virtuels, leurs structures générales ainsi que les logiciels, textes, images animées ou non, photographies, le savoir-faire et tous les autres éléments composant un monde virtuel sont la propriété exclusive de Laval Virtual ou des tiers qui lui ont concédé une licence.

Les présentes conditions générales d'utilisation n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droit de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à Laval Virtual ou son prestataire ou aux ayants droit tels que les sons, photographies, images, textes littéraires, travaux artistiques, logiciels, marques, chartes graphiques, logos, base de données, infrastructures, codes.

L'utilisateur s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit l'ensemble des éléments composant un monde virtuel et ses services.



Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de Laval Virtual est interdite et constituerait une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

En conséquence, l'utilisateur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de Laval Virtual.

Les signes distinctifs de Laval Virtual et de ses partenaires, tels que les noms de domaine, marques, dénominations ainsi que les logos figurant sur l'un des mondes virtuels de Laval Virtual sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces signes distinctifs effectuée à partir des éléments d'un monde virtuel sans autorisation expresse de Laval Virtual est donc prohibée, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Seule une utilisation conforme à la destination d'un monde virtuel est autorisée.

Toutes les autres utilisations, non expressément autorisée par écrit et au préalable de Laval Virtual est prohibée et constitutive de contrefaçon.

---

### **13. Obligations des utilisateurs**

L'utilisateur est responsable de l'utilisation du service et de ses actes sur les mondes virtuels. Il s'engage à utiliser ces mondes de façon loyale, dans le respect des présentes conditions générales et notamment de la charte de bonne conduite annexée, des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et à la vie privée.

L'utilisateur s'interdit de collecter de quelle que manière que ce soit des informations sur les autres utilisateurs, manuellement ou de manière automatisée, en particulier les adresses de courrier électronique, sans leur consentement, notamment en vue de l'envoi de prospections non sollicitées ou spams, de chaînes de courriers électroniques.

L'utilisateur s'engage à ne pas créer ou utiliser d'autres comptes que celui initialement créé, que ce soit sous sa propre identité ou sur celle de tiers, sauf autorisation préalable et écrite de Laval Virtual. A défaut, il encourra la suspension de son compte et de l'ensemble des services qui lui sont associés dans les conditions définies à l'article « Suspension – exclusion ».

---

## **14. Responsabilité**

### **14.1 Responsabilité de l'utilisateur**

L'utilisateur accède et utilise un monde virtuel à ses propres risques et sous sa responsabilité, en accord avec la législation en vigueur et les présentes conditions générales d'utilisation.

En particulier, l'utilisateur s'engage à n'utiliser les services d'un monde virtuel ainsi que l'ensemble des informations auxquelles il pourra avoir accès que pour des raisons professionnelles propres et dans un but conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux droits des tiers.

L'utilisateur est ainsi responsable de l'utilisation du monde virtuel. Il s'engage à utiliser ce monde de façon loyale, dans le respect des présentes conditions générales d'utilisation, des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux systèmes de traitement automatisé des données, à la vie privée, à la protection des données à caractère personnel.

Il s'engage à ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres utilisateurs du monde virtuel, de ne pas accéder aux comptes d'utilisateurs tiers et de ne pas accéder à des parties du monde virtuel dont l'accès est réservé.

### **14.2 Responsabilité de Laval Virtual**

Laval Virtual ne pourra voir sa responsabilité engagée :

- Du fait de l'impossibilité d'accéder au monde virtuel, liée à des destructions de matériels, aux attaques ou au piratage informatiques, à la privation, à la suppression ou à l'interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit — dont les pannes ou indisponibilités inhérentes aux serveurs d'hébergement —, de l'accès au réseau Internet ;
- De l'impossibilité pour l'utilisateur de pouvoir accéder au monde virtuel, du fait de la suspension et/ou de la résiliation aux présentes conditions générales d'utilisation ;
- Dans les limites de la législation en vigueur, par tout dommage indirect et ce y compris notamment les pertes de données ou tout autre perte de biens incorporels, du fait de l'utilisation d'un monde virtuel ou au contraire de l'impossibilité de son utilisation ;
- D'un dysfonctionnement, d'une indisponibilité d'accès, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise configuration de l'ordinateur ou appareils nomades de l'utilisateur, ou encore de l'emploi d'un navigateur ou système d'exploitation peu usité par l'utilisateur.

---

## **15. Suspension et exclusion**

L'utilisateur est informé qu'en cas de manquement aux obligations des présentes conditions générales d'utilisation, Laval Virtual se réserve le droit, huit (8) jours après l'envoi à l'utilisateur d'un courrier électronique lui demandant de se conformer aux présentes conditions générales d'utilisation, de suspendre l'accès au monde virtuel jusqu'à ce que la cause de la suspension ait disparu.

En cas de manquement répété aux obligations des présentes conditions générales d'utilisation par l'utilisateur, Laval Virtual se réserve le droit, huit (8) jours après l'envoi à l'utilisateur d'un courrier électronique lui demandant de se conformer aux présentes conditions générales d'utilisation resté infructueux, de mettre fin à l'accès à la plateforme virtuelle et de tout ou partie des services, sans préjudice de toute action de droit commun qui pourrait lui être ouverte.

Cet article s'applique sans préjudice des dispositions relatives aux manquements à la charte de bonne conduite figurant en annexe 1.

---

## **16. Divers**

### **16.1 Titres**

En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

### **16.2 Nullité**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales d'utilisation sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **16.3 Questions**

Pour toute question relative au contenu d'un monde virtuel ou à l'application des présentes conditions générales d'utilisation, l'utilisateur peut adresser un email à l'adresse suivante : [virtualevents@laval-virtual.org](mailto:virtualevents@laval-virtual.org)

---

## **17. Loi applicable**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

---

## **18. Conciliation**

En cas de litige, l'utilisateur adresse en priorité une réclamation à Laval Virtual, à l'adresse suivante Laval Virtual – Rue Marie Curie – 53810 CHANGE, afin de trouver une solution amiable.

---

## **19. Juridiction compétente**

À DÉFAUT DE SOLUTION AMIABLE, TOUT LITIGE CONCERNANT L'ENSEMBLE DES RELATIONS CONTRACTUELLES DE NATURE CONTRACTUELLE OU EXTRA-CONTRACTUELLE, EST DE LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS DU RESSORT DES TRIBUNAUX DE LAVAL, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE.

---

## **20. Liste des annexes**

- *Annexe 1 : charte de bonne conduite ;*
- *Annexe 2 : tableau des spécificités techniques pc ou mac.*

*Dernière mise à jour le : 22/09/2020*

## **ANNEXE 1 : CHARTE DE BONNE CONDUITE**

---

### **1. Préambule**

La présente charte a pour objet de fixer les règles de bonne conduite que s'engagent à respecter les utilisateurs des mondes virtuels.

---

### **2. Règles de bonne conduite**

Les utilisateurs s'engagent à ne pas adopter les comportements figurant dans la liste ci-après, sans que celle-ci soit limitative :

- Créer un compte avec de fausses informations d'inscription ;
- Créer ou utiliser un nom d'utilisateur ou avatar inapproprié. Ceci comprend, par exemple, l'utilisation de noms et d'images : contenant des éléments à caractère obscène, des références sexuelles ou un langage haineux, ou faisant l'apologie du terrorisme, du fascisme, de la maltraitance infantile ; ou qui sont d'une quelconque manière d'ordre religieux, politique ou susceptible de créer une controverse ou une division ;
- Se faire passer pour un utilisateur ou un représentant de Laval Virtual. Ceci comprend par exemple : le fait de créer un compte ressemblant fortement à un autre compte ou utilisateur existant, avec la claire intention de se faire passer pour ledit autre utilisateur sans son consentement ; le fait de poster des commentaires ou de créer un compte faisant croire à d'autres utilisateurs qu'ils proviennent des représentants de Laval Virtual ou de quelqu'un possédant une autorité similaire ;
- Injurier, harceler ou intimider des utilisateurs par tout moyen de communication sur tout support sur la plateforme virtuelle. Ceci comprend par exemple : · le *trolling* (fait d'écrire des messages intentionnellement sujets à controverse ou hors sujet dans l'intention de provoquer les autres personnes), · le *flaming* (fait d'insulter les autres en permanence), · le *spamming* (fait d'écrire de manière répétée des messages absurdes ou hors sujet ou bien des messages identiques ou similaires) ;
- Fuite d'information, à savoir créer, utiliser, partager et/ou publier par quelque moyen que ce soit, à l'intérieur et/ou en dehors d'un monde virtuel, tout contenu qui violerait une obligation de confidentialité, qui porterait atteinte à un droit à la protection de la vie privée d'un individu ou qui inciterait à commettre un acte illégal (par exemple le piratage, le craquage ou la diffusion de logiciels contrefaits).
- Accéder ou tenter d'accéder à des espaces d'un monde virtuel dont l'accès n'est pas autorisé par Laval Virtual ;
- Bloquer les communications vocales de manière intentionnelle à l'aide de sons dans le but d'interrompre le chat vocal des autres personnes ;
- Faire une utilisation abusive du service d'assistance (« help ») ou des boutons de réclamation/signalement ou envoyer des signalements inexacts aux membres de notre personnel, y compris au support client.

Les utilisateurs sont informés que les comportements susmentionnés sont susceptibles de conduire à une enquête de la part de Laval Virtual et d'aboutir à des sanctions.

---

### 3. *Comportements prohibés*

Les utilisateurs des mondes virtuels sont informés qu'il leur est totalement interdit :

- D'entreprendre une utilisation non-autorisée ou frauduleuse des mondes virtuels à des fins ou effets illicites ;
- D'accéder ou essayer d'accéder à des ressources ou espaces restreints des mondes virtuels, sans respecter les conditions exigées pour cet accès,
- D'introduire ou de diffuser sur le réseau des virus informatiques ou tout autre système physique ou logique qui soient susceptibles de provoquer des dommages sur les systèmes physiques ou logiques de Laval Virtual, de ses fournisseurs, des autres utilisateurs ou de tout tiers ;
- De soumettre du contenu pouvant constituer une infraction dite « de presse », relevant de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse ;
- De diffuser toute donnée, information ou contenu ayant un caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste ou xénophobe, choquant, incitant à la haine ou la violence, menaçante, constitutive de harcèlement, et de manière générale tout contenu qui serait contraire aux lois et règlements en vigueur, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;
- De porter atteinte de quelque façon que ce soit au droit au respect de la vie privée et au droit à l'image des autres utilisateurs ou de tout tiers. Notamment, il est formellement interdit de diffuser des photos ou images faisant apparaître de manière reconnaissable des tiers sans leur autorisation ou l'autorisation de leur représentant légal, sous peine de porter atteinte à leur droit à l'image ;
- De télécharger, envoyer, diffuser ou transmettre tout contenu qui pourrait être constitutif de corruption de mineurs ;
- De télécharger, envoyer, diffuser ou transmettre tout contenu qui pourrait être constitutif de fausse déclaration, d'atteinte à l'autorité de la justice ou qui contiendrait des informations confidentielles ;
- De télécharger, envoyer, diffuser ou transmettre tout contenu destiné à exhiber ou vendre des objets et / ou des ouvrages interdits ;
- D'emprunter une fausse identité. Un utilisateur ne doit pas se faire passer pour un autre utilisateur, ou pour toute autre personne qu'il n'est pas, ou communiquer sous un faux nom, une fausse qualité ou un pseudonyme qu'il n'est pas autorisé, ni habilité à utiliser, ni mentir sur sa qualité de majeur ou de mineur ;
- De télécharger, envoyer, diffuser transmettre tout contenu violant tout brevet, marque déposée, secret de fabrication, droit d'auteur, droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit de propriété appartenant à autrui,
- De harceler, persécuter, embarrasser de quelque manière que ce soit un autre ou plusieurs autres utilisateurs ou toute autre personne,
- De solliciter l'échange, la vente ou l'achat d'éléments à caractère pornographique et/ou à caractère illégal, y compris, notamment, mais pas exclusivement, des photographies, des films, des vidéos, des enregistrements et des images, réalistes ou non.

Conformément à l'article 6. I. alinéa 7 de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, Laval Virtual permet aux utilisateurs, par l'intermédiaire du formulaire de contact, de porter à sa connaissance tout comportement ou contenu qui lui semble illicite et/ou contraire aux présentes conditions générales d'utilisation, notamment toutes données faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale ou la pornographie enfantine, incitant à la violence ou attentatoires à la dignité humaine, ainsi que contre les infractions visées au cinquième et huitième alinéas de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, et aux articles 227-23 et 227-24 du Code pénal.

---

#### **4. *Sanction des manquements***

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales d'utilisation ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlement par les utilisateurs, Laval Virtual se réserve notamment le droit de :

- Suspendre de manière temporaire ou définitive, sans délai, l'accès au monde virtuel à l'auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé et notamment, en cas de fourniture d'informations erronées, incomplètes, mensongères ou périmées lors de l'inscription ;
- Supprimer tout contenu en lien avec le manquement ou l'infraction considéré(e), en totalité ou en partie ;
- Prendre toutes mesures appropriées et engager toute action en justice ;
- Avertir le cas échéant les autorités compétentes, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites.

## ANNEXE 2 : TABLEAU DES SPECIFICITES TECHNIQUES PC OU MAC

### PREREQUIS – HARDWARE & SOFTWARE

#### Systèmes d'exploitation supportés

- Windows 7 SP1+ or newer
- Mac OS X 10.11 or newer

Minimum PC Requirements	Minimum Mac Requirements	Recommended PC Requirements	Recommended Mac Requirements
CPU: 1.8GHz Intel Core i5 or 2GHz AMD Phenom II	CPU: 2GHz Intel Core i5	CPU 2.5GHz Intel Core i7 or 2.2GHz AMD A8	CPU: 2.5GHz Intel Core i7
Memory: 4GB	Memory: 4GB	Memory: 8GB	Memory: 8GB
Graphics: Graphics device with DX10 (shader model 4.0)	Graphics: Graphics device with DX10 (shader model 4.0)	Graphics: Dedicated graphics device with DX11 (shader model 4.0) and at least 1GB of on-board memory	Graphics: Dedicated graphics device with DX11 (shader model 4.0) and at least 1GB of on-board memory
Storage: 2.5GB	Storage: 2.5GB	Storage: 2.5GB	Storage: 2.5GB

#### Note

Les prérequis minimum sont les conditions minimum nécessaires pour utiliser les Laval Virtual Worlds. Si votre ordinateur ne répond pas à ces prérequis, il est possible que l'application ne fonctionne pas correctement. Afin de vous assurer la meilleure expérience, il est préférable de remplir les "prérequis recommandés" voire plus.

©2020LavalVirtual. Tous droits réservés

Laval Virtual World - Informations Techniques

3



### PARE-FEUX & ANTIVIRUS

Étant des plateformes sociales d'entreprise, les Laval Virtual Worlds nécessitent une **connexion haut débit à Internet** afin de garantir une expérience utilisateur agréable. Aussi, **les pare-feux** - nécessaires à la protection des réseaux contre les attaques malveillantes – peuvent par ailleurs **bloquer les communications entre utilisateurs**.

**i** Afin de faciliter le téléchargement et l'installation des Laval Virtual Worlds au sein de votre structure, il est fortement recommandé que vos équipes IT :

- Ouvrent les ports 80 et 5060 en UDP**
- Ajoutent le monde virtuel utilisé à votre liste blanche antivirus**

**s** Ces ports sont souvent filtrés voire même parfois entièrement bloqués, empêchant alors les protocoles vocaux des Laval Virtual Worlds de fonctionner. Pour information, le système des communications vocales est basé sur TeamSpeak. Dans la slide suivante, vous trouverez la liste des Ports et adresses IP que vous devrez potentiellement activer afin de permettre à l'application de fonctionner.

**b**

```
C:\Users\"UserName"\AppData\Local\LE MONDE VIRTUEL*LE_MONDE_VIRTUEL*.exe  
C:\Users\"UserName"\AppData\Local\Virbela\UnityCrashHandler32.exe  
C:\Program Files (x86)\LE MONDE VIRTUEL*LE_MONDE_VIRTUEL*.exe  
C:\Users\"UserName"\AppData\Local\Virbela\virbela_Data\Plugins\ZFGameBrowser.exe
```

\* À remplacer par le nom du monde virtuel utilisé

©2020LavalVirtual. Tous droits réservés

Laval Virtual World - Informations Techniques





## / PARE-FEUX & ANTIVIRUS

Ci-dessous se trouve une liste de Ports et Adresses IP que vous pourriez potentiellement devoir activer afin de permettre aux Laval Virtual Worlds de fonctionner correctement.

Protocols	Port or range of ports	IP Adresses	Flow
UDP	80 and 5060	54.185.165.46	Serveurs Voix - Team Speak
TCP/IP	8443	vw1.virbela.io	Serveurs de jeu - SmartFox fonctionnant via AWS
TCP	443	build.virbela.com	Patches - mises à jour
TCP ( <i>Use UDP ports rather than TCP ports for superior voice and video quality since UDP prioritizes timeliness over reliability.</i> )	1080; 8000; 9700; 25000; 30000; 30001 - 30003 (for RTMP converter)	<u>destination domains</u>	Partage d'écran et de webcam intégré - développé sur Agora (service RTC)
UDP	1080; 4000 to 4030; 7000; 8000; 8913; 9700; 25000	<u>destination domains</u>	Partage d'écran et de webcam intégré - développé sur Agora (service RTC)

©2020LavalVirtual. Tous droits réservés

Laval Virtual World - Informations Techniques

LAVAL WORLD

## / PARE-FEUX & ANTIVIRUS

- Le serveur de jeu est un système développé avec SmartFox fonctionnant sur AWS et utilisant le port TCP / IP 443.
- Les serveurs des environnements et des communications vocales ont des adresses IP spécifiques attribuées par AWS. Celles-ci peuvent cependant changer au bout d'un certain temps.
- Les patches de mises à jour proviennent de build.virbela.com sur le port TCP 443.
- L'option de partage d'écran intégré est développée sur Agora, vous trouverez des informations complémentaires via le lien suivant : [//docs.agora.io/en/Agora%20Platform/firewall?platform=%20%20All%20Platforms#native-sdk%60](https://docs.agora.io/en/Agora%20Platform/firewall?platform=%20%20All%20Platforms#native-sdk%60)



©2020LavalVirtual. Tous droits réservés

Laval Virtual World - Informations Techniques

LAVAL WORLD